

Question de Mme Jellab concernant « une demande des habitants de Haren visant à obtenir 4 stations Villo! à Haren »

Mme Jellab.- Les habitants de Haren, vous le savez, se sentent souvent oubliés, délaissés, ne bénéficiant jamais de projets novateurs, ambitieux et bénéfiques pour la vie des citoyens.

Mais les Harenois se prennent en charge et se mobilisent quand il s'agit de défendre leur qualité de vie, leur petit village, dernier écrin de verdure de notre commune.

Haren est très mal desservi par la Stib, alors que la population y est croissante et qu'on y compte de nombreuses familles avec enfants. Les habitants vous ont remis, il y a quelques jours, une pétition de près de 150 signatures pour l'installation de 4 stations Villo!. Leur demande est accompagnée de propositions d'emplacement bien étudiées. Nous ne pouvons que saluer cette belle initiative citoyenne et éco-responsable.

Pouvez-vous me dire si le Collège soutiendra l'initiative des habitants, si un planning des travaux est encore envisageable pour cette année ?

M. le Président.- La parole est à Mme Ampe.

Mme Ampe, échevine.- L'initiatrice de la pétition a pris contact avec mon cabinet pour la première fois le 10 mars dernier pour demander l'installation d'une station

Villo! à Haren. Nous avons été ensuite informés de la pétition et avons contacté son initiatrice à plusieurs reprises, plus spécifiquement les 11 mars, 5 avril, 12 avril, 14 avril et 17 avril.

La Région a conclu une convention de concession domaniale avec JCDecaux en 2008 pour le placement de 200 stations et 2.500 vélos en deux phases. La Ville de Bruxelles délivre les autorisations pour l'installation des stations Villo! sur son territoire et détermine, avec JCDecaux et dans le cadre de cette convention, leurs localisations exactes.

Pour la Ville de Bruxelles, les deux phases ont été exécutées. Une convention spécifique d'occupation du domaine public a été approuvée par le Conseil communal et a été amendée pour y inclure les 16 stations de la phase 2 situées sur Laeken et Neder-over-Heembeek.

La Ville de Bruxelles est en faveur d'une station Villo! à Haren, mais la convention entre la Région et JCDecaux doit, pour cela, être revue. La pétition doit donc être adressée à la Région et à JCDecaux. L'initiatrice de la pétition a été informée par mon cabinet et a pu transmettre celle-ci au secrétaire d'État bruxellois Bruno De Lille.

Je suggère qu'un membre de votre groupe demande au gouvernement bruxellois de revoir ladite convention.

Si la Région et JCDecaux aboutissent à un accord sur l'installation de stations à Haren, la Ville de Bruxelles sera heureuse de les aider à en déterminer les localisations adéquates.

Mme Jellab.- J'entends bien qu'il s'agit d'une décision collégiale entre la Région, la Ville et JCDecaux. Les habitants se sont adressés à vous, soyez-en honorée. Ils ne considèrent pas Villo! comme un gadget, mais comme un outil nécessaire à leurs déplacements du matin, du midi et du soir. Ce système est considéré comme un véritable moyen de transport. Essayez de garder la main et prenez contact avec les personnes en charge de ce dossier. Créer quatre stations supplémentaires ne me semble pas impossible. 39 / 54 – Conseil communal du / Gemeenteraad van 22/04/2013

Mme Ampe.- Je rappelle que la convention ne lie pas la Ville, mais la Région et JCDecaux. C'est ensuite, en cas d'accord entre ces deux parties, que la Ville autorise le placement d'une station Villo!. Nous soutenons les habitants de Haren dans leur démarche.